

No de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Canada

Province de Québec

MRC Lac-Saint-Jean-Est

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal, tenue le lundi 7 septembre 2015, sous la présidence de M. Martin Sauvé, maire.

Participe aussi les membres du conseil suivants:

M. Raynald Gobeil, district N° 1

M^{me} Rollande Côté, district N° 2

M. Jules Bouchard, district N° 3

M. Romuald Tremblay, district N° 4

M. Claude Tremblay, district N° 5

Participe également à cette séance:

M. Pierre-Yves Tremblay, directeur général par intérim

Nombre de citoyens présents: 0

1. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

1.1. Octroi de mandat pour l'analyse de l'état de la Maison du citoyen et du centre communautaire

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Nazaire a le pouvoir d'accorder des contrats de gré à gré

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Nazaire projette la construction d'une nouvelle Maison du citoyen abritant un centre communautaire

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Nazaire dépose une demande d'aide financière en vertu du programme d'infrastructure Québec-Municipalités (PIQM) volet 5.1

ATTENDU QUE pour compléter la demande d'aide financière, la municipalité de Saint-Nazaire doit évaluer l'état actuel de la Maison du citoyen et du centre communautaire

ATTENDU QUE la firme Anicet Tremblay et Serge Harvey architectes inc. a déposé une offre de services au montant de six mille cinq cents dollars (6 500 \$) plus les taxes applicables pour l'évaluation de l'état de la Maison du citoyen et du centre communautaire ainsi que la mise à jour de l'estimation de concept pour la construction d'une maison du citoyen déposé en mars 2014

EN CONSÉQUENCE

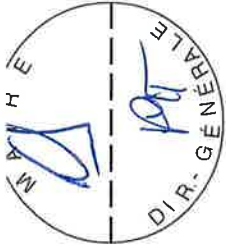
Il est proposé par Claude Tremblay
Appuyé par Jules Bouchard

15-201

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que les membres du conseil municipal de Saint-Nazaire mandatent la firme Anicet Tremblay et Serge Harvey architectes inc. pour l'évaluation de l'état de la Maison du citoyen et du centre communautaire ainsi que la mise à jour de l'estimation de concept pour la construction d'une maison du citoyen déposé en mars 2014 pour un montant de six mille cinq cents dollars (6 500 \$) plus les taxes applicables

0356



No de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Pierre-Yves Tremblay, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire 02 19000 419 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution

Pierre-Yves Tremblay, - 7 septembre 2015 -
Directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim

Acceptée

Vraie copie certifiée, ce 7^e jour de septembre 2015

Saint-Nazaire, le 7 septembre 2015

M. Pierre-Yves Tremblay, DG p. i.

M. Martin Sauvé, maire